

Commune d'ESSOUVERT
Compte rendu sommaire

Réunion du Conseil Municipal en date du 30 mars 2021

Présents : Henri AUGER, Alain BAUDOUIN, Dominique BERNAZEAU, Véronique BLAIN FEDY, Gérard CONNAN, Anne DURIEUX, Pierre GEOFFROY, Cécile GUYER, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Patrick WAREMBOURG, Luc ZEMMOUCHE.

Absents excusés : Dominique BERTIN, Sylvaine CADORET qui a donné pouvoir à Henri AUGER, Émilie RACAULT, Sylvain SORIGNET qui a donné pouvoir à Jean-Luc LEAUD.

Secrétaire de séance élu : Alain MARTINEAUD

Le compte rendu de la séance précédente est voté

Projet parc éolien La Jarrie Audouin

Par arrêté en date du 04 février 2021, Mr le Préfet de Charente Maritime a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à deux autorisations environnementales d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'un parc éolien sur la commune de La Jarrie Audouin. Le conseil municipal procède au vote sur ce projet :

Votants : 17 contre : 17 Avis défavorable

Parking Maire Essouvert

- Accord est donné pour l'avenant n°1 à la convention pour missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec le SDV 17, le montant des travaux étant 60 933,04 € HT

- Sollicitation du département pour une demande de subvention au titre du fond de répartition du produit des amendes de police concernant le devis du parking sur le cheminement doux, d'un montant de 25 207,86 € TTC

Centre de gestion FP17

Accord pour signature de la mise en place d'une convention-cadre avec le centre de gestion FP17, pour l'adhésion au service remplacement.

Correspondant défense

Mme Fabienne MENARD a été élue correspondant défense pour la commune.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2021

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par le Département est transférée à la commune, le taux de référence étant de 21,50 %, il s'ajoute au taux communal de 16,14 %, soit au total 37,64 %.

Le conseil municipal vote les taux suivants :

Taxe foncière propriétés bâties (16,14+21,50)	37,64 %
Taxe foncière non bâties	46,57 %

Vote des subventions pour l'année 2021

FOPAC d'Essouvert	100.00
Les Restos du coeur Chte Mme	50.00
AFM TELETHON Chte Mme	50.00
Les 4 Récrés Essouvert	500.00

Il est prévu de verser en 2022 une subvention de 2 000 € à l'Association A4, si l'animation prévue (cirque) peut avoir lieu.

Vote des comptes de gestion 2020

Le conseil municipal vote les comptes de gestions dressés par Mme NIVARD ONCHALO Comptable pour le budget principal ainsi que le budget annexe bar restaurant et le budget annexe lotissement Fief du Pin.

Vote des comptes administratifs 2020

Les comptes administratifs suivant sont votés à l'unanimité, sous la présidence de Mme Christiane VALAYER.

Budget principal

Fonctionnement 2020

Recettes	791 829,32
Dépenses	555 449,09
Résultat 2020	236 380,23
Reprise de l'excédent 2019	519 636,66
Résultat Fonct global 2020	756 016,89

Investissement 2020

Recettes	427 024,60
Dépenses	340 441,36
Résultat 2020	86 583,24
Reprise du déficit 2019	108 572,77
Résultat Inv global 2020	-21 989,53
Résultat 2020 Fonct et Invest	734 027,36

Budget bar restaurant

Fonctionnement 2020

Recettes	14 356,96
Dépenses	14 356,96
Résultat 2020	.00
Reprise de l'excédent 2019	.00
Résultat fonct global 2020	.00

Investissement 2020

Recettes	00
Dépenses	8 372,95
Résultat 2020	-8 372,95
Reprise de l'excédent 2019	17 993,40
Résultat Excdt inv global 2020	9 620,45
Résultat 2020 Fonct et Invest	9 620,45

Budget Lotissement Fief du Pin

Fonctionnement 2020

Recettes	496 436,68
Dépenses	496 436,68
Résultat 2020	-00
Reprise de l'excédent 2019	45 063,05
Résultat fonct global 2020	45 063,05

Investissement 2020

Recettes	496 436,68
Dépenses	496 436,68
Résultat 2020	-00
Reprise du déficit invest 2019	496 436,68
Résultat Inv global 2020	-496 436,68
Résultat 2020 Fonct et Invest	-451 373,63

Il est procédé à l'affectation des résultats

Budget 2021

Sous la présidence de Mr AUGER Maire, les budgets sont votés à l'unanimité

Budget principal

Fonctionnement : 1 362 229, 73

Investissement : 405 153, 16

En investissement les nouveaux programmes sont : échelle métallique à l'église de La Benâte, vidéoprojecteur, meuble étagères pour la bibliothèque, panneaux de signalisation, acquisition de 2 ordinateurs portables.

Budget bar restaurant

Fonctionnement : 5 871,00 €

Investissement : 9 620,45 €

Budget lot Fief du Pin

Fonctionnement 1 002 883,36

Investissement 1 002 873,36

Questions diverses

Le compte rendu des commissions est effectué.

Un partenariat pour la collecte des terminaux mobiles sera effectué avec Orange, des boîtes de recyclage seront disposées dans les lieux publics.

Remerciements de Mme GOBIN Rose-Noël, ancienne conseillère municipale, suite au décès de Mr GOBIN Bernard son époux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

Le Maire
Henri AUGER

